Maitre d'ouvrage

#### **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION TARBES LOURDES PYRENEES**

Avril 2024

#### Commune d'Ossen

**Carte Communale (CC)** 

#### **MISE A JOUR**

### **Servitudes** d'Utilité Publique

Service urbanisme, foncier et logement

Direction Départementale des Territoires Hautes-Pyrénées

Bureau d'application du droit des sols

3, rue Lordat BP 1349 65013 Tarbes Cedex Tél.: 05 62 51 41 41



Vu pour être annexé à l'arrêté du 2 2 AVR. 2024

Le Président,

Gérard TREMEGE





Le Président

# ARRETE n° ARR2024-028 PORTANT MISE À JOUR DES ANNEXES DE LA CARTE COMMUNALE DE LA COMMUNE D'OSSEN RELATIVE AUX SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE PRENANT EN COMPTE LA SERVITUDE AÉRONAUTIQUE DE DÉGAGEMENT DE TYPE T5

Le Président de la Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté préfectoral modifié du 3 août 2016 portant création d'une nouvelle Communauté d'Agglomération issue de la fusion de la Communauté d'Agglomération du Grand Tarbes, des Communautés de Communes du Pays de Lourdes, du Canton d'Ossun, de Bigorre-Adour-Echez, du Montaigu, de Batsurguère, de Gespe-Adour-Alaric et du Syndicat de ramassage scolaire des rives de l'Alaric,

Vu la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République,

Vu le Code de l'Urbanisme, et notamment les articles L161-1 à L161-4, L162-1, L163-10 et R163-8.

Vu la Carte Communale de la commune d'Ossen,

Vu l'arrêté ministériel du Ministre de la Transition Ecologique et de la Cohésion des Territoires en date du 08 décembre 2022, et les plans annexés, approuvant le plan de servitudes aéronautiques de dégagement de l'aérodrome de Tarbes-Lourdes-Pyrénées (Hautes-Pyrénées),

Considérant qu'il y a lieu de mettre à jour les annexes de la Carte Communale de la commune d'Ossen relatives aux servitudes d'utilité publique.

#### ARRETE:

ARTICLE 1: les annexes : la liste des servitudes d'utilité publique et des contraintes et le plan des servitudes d'utilité publique de la Carte Communale de la commune d'Ossen sont effectivement mises à jour à la date du présent arrêté par institution de servitudes d'utilité publique.

Cette servitude d'utilité publique fait suite à l'approbation du plan de servitudes aéronautiques de dégagement de l'aérodrome de Tarbes-Lourdes-Pyrénées (Hautes-Pyrénées).

ARTICLE 2: le dossier de mise à jour des servitudes d'utilité publique sera tenu à disposition du public :

- à la Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées, à la Zone Tertiaire Pyrènes Aéro Pôle, Téléport 1, CS 51331 65013 TARBES CEDEX 9, aux jours et heures d'ouverture habituels,
- à la mairie d'Ossen aux jours et heures d'ouverture habituels de la mairie.

ARTICLE 3: le présent arrêté sera affiché au siège de la Communauté d'Agglomération Tarbes- Lourdes- Pyrénées ainsi qu'à la mairie d'Ossen durant un mois, conformément aux

Accusé de réception en préfecture 065-200069300-20240422-ARR2024-028-AR Date de télétransmission : 03/05/2024 Date de réception préfecture : 03/05/2024

dispositions de l'article R153- 18 du Code de l'Urbanisme.

ARTICLE 4: Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées est chargé de l'exécution du présent arrêté dont une ampliation sera transmise à :

- Monsieur le Préfet des Hautes-Pyrénées,
- Monsieur le Directeur Départemental des Territoires des Hautes- Pyrénées.

Juillan, le 2 2 AVR. 2024

TARBES EGÉRARD TREMEGE
LOURDES ET
PYRENEES

Maitre d'ouvrage

### COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION TARBES LOURDES PYRENEES

Avril 2024

#### Commune d'Ossen

**Carte Communale (CC)** 

Vu pour être annexé à l'arrêté du **2 2 AVR. 2024** 

#### **MISE A JOUR**

Le Président,

## Liste des Servitudes d'Utilité Publique

TARBES
LOURDES
PYRENEES

Direction Départementale des Territoires Hautes-Pyrénées Service urbanisme, foncier et logement

Bureau d'application du droit des sols

3, rue Lordat BP 1349 65013 Tarbes Cedex Tél.: 05 62 51 41 41



#### Commune d'Ossen

#### Liste des servitudes d'utilité publique recensées

Туре	Libellé	Objet	Nom	Document de référence	Date	Gestionnaire
AC2	Servitudes relatives aux sites inscrits et classés (monuments et sites naturels)	Inscrit	Crêtes blocs erratiques et gouffre du Béout	Arrêté ministériel	17/01/1944	
AC3	Servitudes relatives aux réserves naturelles et périmètres de protection autour des réserves naturelles	Réserve naturelle	Massif du Pibeste-Aoulhet	Rapport de la Commission permanente	09/02/2012	SIVU du Massif du Pibeste- Aoulhet Réserves naturelles de France
AS1	Servitudes relatives à la protection des eaux potables et minérales	CPT065000298	Hourquet			Délégation territoriale de l'agence régionale de santé
AS1	Servitudes relatives à la protection des eaux potables et minérales	PPI065000298 Périmètre de protection immédiat	Source de Hourquet aval			Délégation territoriale de l'agence régionale de santé
AS1	Servitudes relatives à la protection des eaux potables et minérales	PPR065000298 Périmètre de protection rapproché	Source de Hourquet aval			Délégation territoriale de l'agence régionale de santé
AS1	Servitudes relatives à la protection des eaux potables et minérales	CPT065000358	BOIS DU BOUSTU AVAL			Délégation territoriale de l'agence régionale de santé
AS1	Servitudes relatives à la protection des eaux potables et minérales	CPT065002268	BOIS DU BOUSTU AMONT			Délégation territoriale de l'agence régionale de santé
AS1	Servitudes relatives à la protection des eaux potables et minérales	PPI065000358 Périmètre de protection immédiat	source du Bois du Boustu			Délégation territoriale de l'agence régionale de santé
AS1	Servitudes relatives à la protection des eaux potables et minérales	PPR065000358 Périmètre de protection rapproché	source du Bois de Boustu			Délégation territoriale de l'agence régionale de santé
AS1	Servitudes relatives à la protection des eaux potables et minérales	CPT065000297	PAULEDE AMONT			Délégation territoriale de l'agence régionale de santé

#### Commune d'Ossen

AS1	Servitudes relatives à la protection des eaux potables et minérales		SOURCE DE PAULEDE AMONT		Délégation territoriale de l'agence
	•	protection immédiat			régionale de santé
AS1	Servitudes relatives à la protection des eaux potables et minérales		SOURCE DE HOURQUET AVAL		Délégation territoriale de l'agence régionale de santé
AS1	Servitudes relatives à la protection des eaux potables et minérales	CPT065000299	PAULEDE AVAL		Délégation territoriale de l'agence régionale de santé
AS1	Servitudes relatives à la protection des eaux potables et minérales		SOURCE DE HOURQUET AVAL		Délégation territoriale de l'agence régionale de santé
AS1	Servitudes relatives à la protection des eaux potables et minérales	PPR065000359 Périmètre de protection rapproché	source de Bears		Délégation territoriale de l'agence régionale de santé
PT1	Servitudes relatives à la protection des centres de réception radioélectriques contre les perturbations électromagnétiques	Centre	065 013 0002- Lourdes le Beout		Télédiffusion de France Direction Régionale Sud-Ouest
PT2	Servitudes de protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles		065 013 0002- Lourdes le Beout		Télédiffusion de France Direction Régionale Sud-Ouest
T5	Servitudes aéronautiques de dégagement	Surface de dégagement Aérodrome Tarbes-Lourdes-Pyrénées		Arrêté ministériel 08/12/2022	Direction de la Sécurité de l'Aviation Civile Sud Délégation Territoriale des Hautes-Pyrénées

Maitre d'ouvrage

### COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION TARBES LOURDES PYRENEES

Avril 2024

#### Commune d'Ossen

**Carte Communale (CC)** 

Vu pour être annexé à l'arrêté du **2 2 AVR. 2024** 

Z Z AVK. ZUZ4

#### **MISE A JOUR**

Le Président,

Gérard TREMEGE

TARBES E LOURDES E PYRENEES \*

## Plans des Servitudes d'Utilité Publique

Direction Départementale des Territoires Hautes-Pyrénées Service urbanisme, foncier et logement

Bureau d'application du droit des sols

3, rue Lordat BP 1349 65013 Tarbes Cedex Tél.: 05 62 51 41 41



